



Communiqué de presse

Lausanne, le 25 mars 2015

Votation fédérale du 14 juin 2015

4xOUI pour plus d'égalité et s'adapter à la modernité

Réunis ce soir en Comité élargi, les Verts vaudois ont arrêté leurs recommandations de vote en vue de la votation fédérale du 14 juin prochain. Ils recommandent 4xOUI et s'engageront particulièrement, lors de la campagne, en faveur de l'initiative sur les bourses d'étude.

OUI à l'initiative sur les bourses d'étude

Les Verts vaudois recommandent d'accepter l'initiative sur les bourses d'étude afin d'améliorer l'égalité des chances, alors que la possibilité d'étudier dépend aujourd'hui encore trop de l'épaisseur du portemonnaie et du niveau de formation des parents. Une bourse représente pour bien des étudiant-e-s la seule possibilité de se former jusqu'au bout dans leur domaine de compétences. Sans oublier que nombre d'entre eux travaillent à côté de leurs études et que la bourse ne sert donc que de complément, néanmoins indispensable, à des efforts déjà consentis pour tenter de financer leurs études par eux-mêmes.

Si la situation des bourses dans le canton de Vaud est favorable, cette initiative permettrait d'uniformiser les choses au plan fédéral en garantissant que les jeunes d'autres cantons bénéficient eux aussi des mêmes chances.

OUI au diagnostic préimplantatoire

Les Verts vaudois sont favorables au diagnostic préimplantatoire car il permettrait à des couples prédisposés à une maladie héréditaire grave et qui ne pourraient pas donner naissance à un enfant sans fécondation artificielle et diagnostic préimplantatoire, de devenir parents. De ce point de vue, le diagnostic préimplantatoire est au service de la liberté de reproduction et de l'autonomie reproductive. Il serait aussi une alternative à un diagnostic prénatal mené au cours de la grossesse pouvant alors conduire à un avortement. La modification de l'article 119 ne revient pas pour autant à tout permettre. La conception de bébés pour servir à guérir un frère ou une sœur serait, par exemple, impossible sans modification supplémentaire de la Constitution.

OUI à l'initiative de réforme de la fiscalité successorale

Les Verts sont favorables à la réforme de la fiscalité successorale proposée par l'initiative. Cette réforme fait appel à la responsabilité financière des familles les plus riches envers la société qui a rendu cette richesse possible. L'impôt successoral proposé est un impôt modéré, juste et raisonnable qui épargnerait les maisons de la classe moyenne et les entreprises: la maison familiale grâce à une franchise de deux millions de francs; les entreprises familiales et les PME grâce à une franchise supplémentaire et à un taux d'imposition réduit. Les présents occasionnels de 20'000 francs par donataire et par an ne seraient pas non plus imposés.

OUI à la révision de la loi fédérale sur la radio et la télévision

Les Verts vaudois soutiennent la révision de loi sur la radio et la télévision visant à assurer le financement d'un service public indispensable dans toutes les régions de Suisse. Elle répond également à l'évolution de notre société où la consommation médiatique ne se fait plus seulement grâce à un transistor ou à un écran de télévision dans le salon mais bien souvent sur Smartphone ou ordinateur. Il est donc nécessaire d'adapter les critères de perception de la redevance pour qu'ils soient en phase avec la réalité actuelle.

Pour tout renseignement :

Martial de Montmollin, Président des Verts vaudois, 079 669 06 11